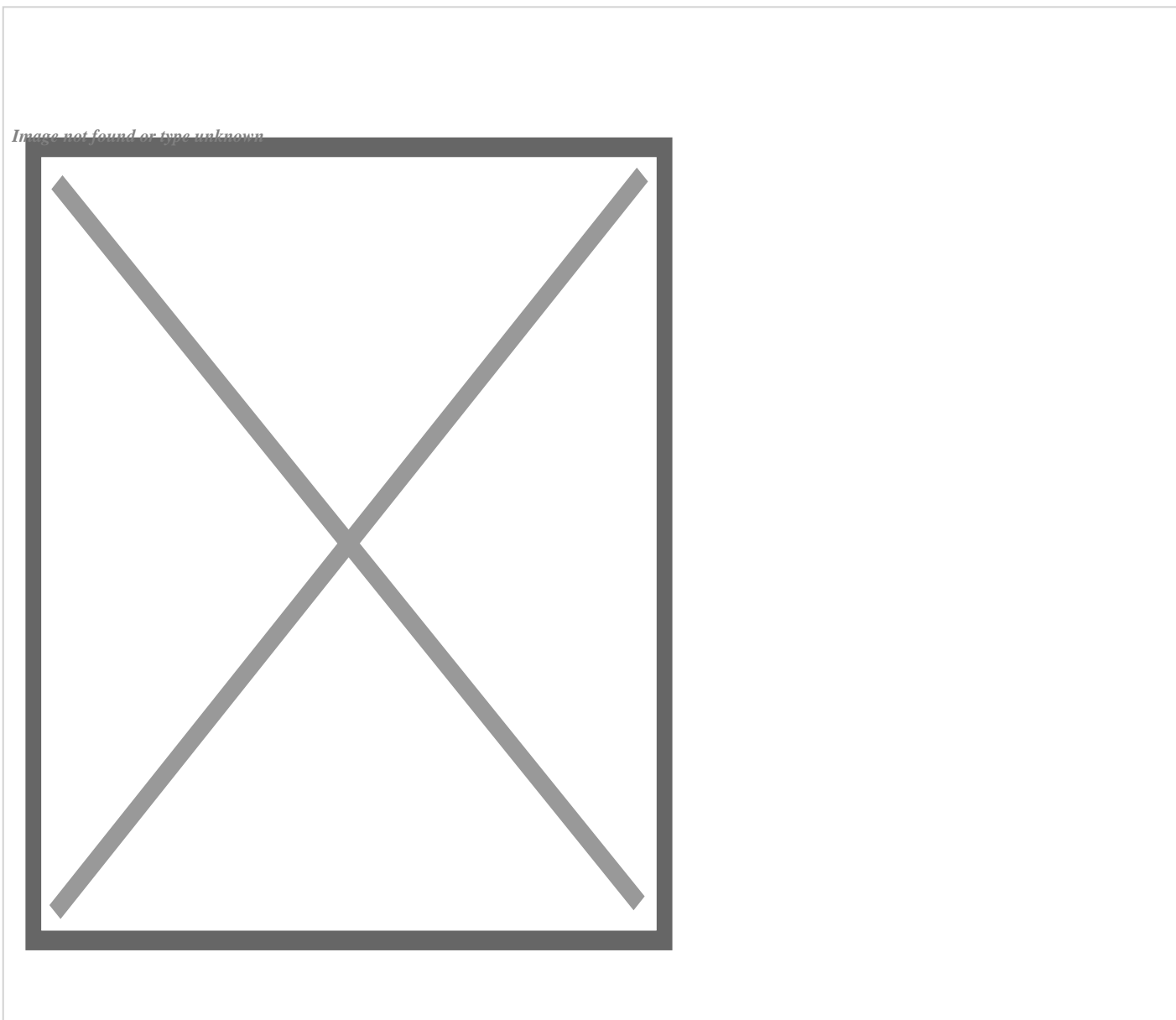


Le président argentin s'attaque au caractère anti-démocratique de la Cour suprême de justice



La Havane, 12 mai, (RHC)- Le président argentin, Alberto Fernandez, a critiqué la Cour suprême de justice pour avoir suspendu les élections dans les provinces de San Juan (nord-ouest) et Tucumán (nord-ouest) le 9 mai, cinq jours avant leur tenue. Il a souligné que cette décision mettait en évidence le profil "anti-démocratique" de la plus haute instance judiciaire.

"La Cour suprême de justice a démontré une fois de plus qu'elle était capable d'adapter ses décisions aux besoins politiques de l'opposition et elle a ainsi révélé une fois de plus son caractère antidémocratique et son profond mépris pour le régime fédéral qui nous gouverne", a déclaré Alberto Fernandez dans un message diffusé à la télévision nationale.

Si la Cour "ne respecte pas la liberté des pouvoirs, soumet de manière compulsive le fédéralisme et l'autonomie des provinces et va à l'encontre d'un des droits suprêmes des citoyens en démocratie, qui est le vote populaire, alors la justice de cette république s'est dégradée", a déclaré le président.

Le chef de l'État a rappelé que son gouvernement fait pression pour qu'une procédure de destitution soit engagée contre les membres de la plus haute juridiction du Congrès en raison de la mesure de précaution qu'ils ont prise le 21 décembre, en augmentant de 1,4 à 2,95 le pourcentage des impôts que l'État doit transférer à la capitale, connu sous le nom de fonds de coparticipation.

"À la lumière de l'enquête menée par la commission de procès politiques de la Chambre des députés, ils sont davantage impliqués dans de graves irrégularités administratives et dans des manœuvres au service de l'opposition actuelle", a déclaré Alberto Fernández depuis la résidence présidentielle située dans la municipalité d'Olivos, à Buenos Aires.

Le chef de l'État a souligné que la décision de suspendre les élections avait été prise "au moment même où se déroulait une séance de destitution au Congrès national, au cours de laquelle des membres de la Cour étaient dénoncés pour corruption présumée dans la gestion des fonds publics".

En rejetant cette initiative, le président a mis en cause le fait que le patrimoine des juges de la plus haute juridiction du pays n'est pas connu, les a accusés de s'approprier illégalement le Conseil de la magistrature, l'organe qui contrôle et sanctionne le travail des juges, et a affirmé que "la dégradation de la magistrature doit cesser".

Par ailleurs, la porte-parole de la Présidence argentine, Gabriela Cerruti, a déclaré ce jeudi à Buenos Aires que la suspension par la Cour Suprême (CS) des élections dans les provinces de San Juan et Tucumán est une affaire très sérieuse.

Lors d'une conférence de presse, la porte-parole a souligné que la décision a été connue lorsque l'ancien administrateur général de la Cour suprême, Hector Marchi, dénonçait devant la commission de procès politiques de la Chambre des députés les manœuvres effectuées par les membres de la Cour pour payer le silence de ceux qui pourraient les dénoncer pour enrichissement illicite et corruption.

Sources : Prensa Latina et Russia Today

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/322451-le-president-argentin-sattaque-au-caractere-anti-democratique-de-la-cour-supreme-de-justice>



Radio Habana Cuba